

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 JANVIER 1989

MEMBRES PRÉSENTS :

Personnalités extérieures : Messieurs BODART, DELQUIGNIES, GRIMALDI, SZYMUSIAK.

Collège A : Madame VICHY, Messieurs FLAMME, MORIAMEZ, SOENEN, TOURNIER, WILLAÏYS.

Collège B : Mesdames HIPPOLYTE, CAMION, Messieurs DEL CAMPO, GADRON, NOGACKI, OBERT, RAVIART, TISON.

Collège ATOS : Mesdames CLEUET, FRANCE, Monsieur BALENGHIEN.

Collège étudiants : Mademoiselle GODRIE, Messieurs FERU, VIL-LAIN.

Membres de droit : Messieurs PSONKA, VANCEULEBROECK.

Invités : Messieurs LUC, MACHELART.

MEMBRES EXCUSÉS : Madame FORESTIER, Messieurs CARPENTIER, PHILIPPE et POIRSON.

ONT DONNÉ POUVOIR :

Madame AMEUR à Madame FRANCE

Mademoiselle PLAISANT à Monsieur RAVIART

Messieurs BOURTON et FIOROT à Monsieur FLAMME

Monsieur RAVALARD à Monsieur SOENEN

Messieurs LOQUET et NONGAILLARD à Monsieur DEL CAMPO

Monsieur GOUR à Monsieur FERU

Monsieur PARENT à Monsieur BODART

Messieurs DELBECQ et GUILLAUME à

Monsieur DELQUIGNIES

Le Président P. TISON ouvre la séance en annonçant la tragique disparition de Madame Marie-Pierre LABARRIERE, personnel de l'Université, décédée dans sa 28ème année. Une minute de silence est observée à sa mémoire.

Le compte rendu du conseil du 8 décembre 1989 est adopté à l'unanimité, après les modifications suivantes :

- En 1ère page, dans la partie relative à la mise en place de la section disciplinaire, ajouter " - Membre élu d'office : Monsieur DEL CAMPO, seul représentant des assistants au Conseil d'Administration".
- En page 3, renvoi (1), au lieu de "le collège ATOS et étudiants", lire "les collèges enseignants et étudiants".

INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

LES HABILITATIONS

Les habilitations à délivrer la Licence de Mathématiques et la M.S.T. Arts et Communication ont été accordées à l'Université de VALENCIENNES et du HAINAUT-CAMBRESIS ; LE DEUST Productique du Bâtiment et le DESS Sciences et Techniques des Affaires Européennes et Internationales ont été représentés sans demande de moyens.

LES CREATIONS ET LES TRANSFORMATIONS D'EMPLOIS

14 postes de Maîtres de Conférences (12 à l'Université, 1 à l'ENSIMEV, 1 à l'I.U.T.) et 2 postes de professeurs agrégés (à l'Université) ont été créés.

- 5 transformations d'emplois de Maîtres de Conférences en Professeurs d'Universités (4 à l'Université et 1 à l'I.U.T.) ont été obtenues (1ère tranche). Une seconde tranche est attendue en juin.

Il est clair que c'est un effort dont il faut se réjouir (il y avait eu 8 créations en 1988), mais cet effort devra être poursuivi et amplifié pendant 5 ans, souligne avec insistance le Président.

Mesdames VICHY et HIPPOLYTE font part de leurs inquiétudes face au manque de postes en anglais et

Craignent que la rentrée 1989 ne puisse se réaliser normalement ; une note d'information de l'ILLA sera évoquée sur ce sujet lors des questions diverses.

LES INSTITUTS UNIVERSITAIRES DE FORMATION DES MAÎTRES

Monsieur le Ministre d'Etat Lionel JOSPIN a pris la décision de mettre en place des Instituts Universitaires de Formation des Maîtres (Maîtres au sens large, Instituteurs, Professeurs de Collèges et de Lycées). Ces instituts remplaceront toutes les structures existantes de formations initiales, telles les Ecoles Normales d'Instituteurs. Il y aura au moins un tel Institut dans chaque Académie. Ces Instituts peuvent être soit extérieurs aux universités, mais conventionnés à plusieurs universités, soit internes à une université.

Le président espère que, compte-tenu de la taille de notre Académie, il y en aura au moins deux, dont un à VALENCIENNES. La décision de créer une telle structure dans une Université dépendra de la volonté affichée par celle-ci de s'impliquer dans la formation des Maîtres. Le président compte donc sur toutes les volontés pour l'aider à obtenir cet Institut Universitaire de Formation des Maîtres dans notre Université ; il ne faut pas oublier que

l'Education Nationale recrutera 160 000 professeurs de lycées et collèges d'ici à l'an 2000, et 240 000 instituteurs. Il compte également, et plus encore, sur les collectivités locales, pour l'aider à assurer l'accueil matériel - en particulier en ce qui concerne les locaux - des futurs enseignants de notre Région.

LES TRANSFERTS DE TECHNOLOGIE

L'Université de VALENCIENNES et du HAINAUT-CAMBRESIS est très active dans le domaine du transfert ; cette activité, générée par la recherche fondamentale et appliquée est prioritaire si nous voulons être l'un des outils essentiels de conversion économique de la région. C'est pourquoi il paraît indispensable de développer de façon significative ces activités de transfert. Pour cela, il faut des bâtiments, pouvant accueillir les entreprises qui souhaitent être aidées dans leurs projets de Recherche-Développement, et pouvant également héberger des Jeunes Entreprises Innovantes en gestation. Le département du Nord envisage de construire le bâtiment qui abriterait ce Centre de Transfert, et le Président remercie très chaleureusement le Président du Conseil Général de l'intérêt qu'il porte à notre Université et au Valenciennois.

Il faut aussi des hommes : le sous-encadrement dont nous souffrons ne nous permet évidemment pas de demander à un universitaire de se consacrer à temps plein à l'animation de ce Centre. C'est pourquoi a été envisagé - c'était la seule solution - l'embauche d'un "Monsieur Transfert".

Monsieur le Ministre CHEREQUE, lors de son récent passage à VALENCIENNES, a déclaré, en souhaitant l'amélioration des relations entre l'Université et le tissu industriel : " j'ai bien conscience de l'atout exceptionnel que constitue pour cette zone l'existence d'une université dynamique comme celle de VALENCIENNES... Il importe d'approfondir encore les liaisons entre cette Université et le tissu industriel. Pour cela, je suis prêt à envisager les meilleurs moyens pour mettre en place une structure qui servirait de lien entre l'Université, ses enseignants, ses laboratoires et ses chercheurs et l'ensemble des entreprises petites ou grandes du Valenciennois et de la Sambre. J'ai réservé à cet effet 500 000 F".

La démarche pourrait être la suivante :

- création d'une association loi 1901 VALUVAL (Valorisation Universitaire du Valenciennois), à vocation scientifique et technologique, qui recruterait un "Monsieur Transfert" sur des crédits du Fonds de conversion ;
 - constitution d'une association relais destinée à rassembler les financements nécessaires au bon démarrage du centre, et à favoriser les échanges entre partenaires.
- Lors du prochain Conseil d'Administration, qui aura lieu très probablement le 9 Mars 1989, la création de ce Centre de Transfert sera mise à l'ordre du jour.

Monsieur Yves-Marie SZYMUSIAK, Directeur de projet à la division du développement technologique de l'Agence de développement Régional et de la Direction du développement Economique, propose d'aider l'université dans le cadre d'un développement européen. Il exposera, lors du prochain conseil, ses activités et les contributions qu'il peut apporter à l'université. Le Président le remercie vivement.

LES CONSTRUCTIONS

Construction de l'Institut de Sciences Juridiques, Economiques et de Gestion : elle figure toujours en priorité au projet de Contrat de Plan Etat-Région 1989-93 ; de même, la construction des ateliers du Département Génie Electrique et Informatique Industrielle est retenue dans ce projet.

PARTICIPATION DE L'UNIVERSITE AU PREMIER SALON REGIONAL DES LYCEES "TREMPLINS 89".

(Dossier présenté par Monsieur l'Agent Comptable)

Les Universités de Lille 1, 2, 3, Valenciennes, la Fédération universitaire et polytechnique et le Recteur collaborent à l'organisation d'un forum régional destiné à l'information des lycéens, forum qui se déroulera du 2 au 5 février 1989 au Palais Rameau de Lille. La participation de chaque partenaire est fixée à 50 000 F. L'Université de Valenciennes est désignée pour assurer la gestion des crédits de cette opération. Le Président demande aux membres du conseil d'accepter cette contribution.

Un débat animé s'engage, dont il ressort les idées suivantes :

- Pourquoi rechercher des étudiants à distance alors que l'Université de Valenciennes a déjà trop d'étudiants pour ses capacités d'accueil ?

- Le rendement de ce genre de présentation est quasiment nul pour Valenciennes, mais profite totalement aux Universités lilloises !

- La facture est trop importante !

- La politique d'alliance n'est pas la meilleure !

- L'Université de Valenciennes risque de devenir une antenne de l'Université de Lille si elle ne se bat pas en dehors d'une dynamique lilloise !

Mais aussi :

- La politique de l'Université se définit dans le plan quadriennal et dans les commissions qui l'élaborent !

- Si l'Université de Valenciennes n'était pas présente à ce salon régional, elle y perdrait de son image de marque !

- Certaines formations recrutent 70 % de leur effectif en dehors du Sud du département !

- Les inscrits d'origines autres que le Sud du département sont de plus en plus nombreux !

Cet échange d'idées aboutit à un vote concrétisant la participation de l'Université à ce salon (contre : 1, abstentions : 13, pour : 19).

TRAVAUX DE MAINTENANCE

(dossier présenté par Monsieur FLAMME)

Ces opérations de grosses réparations étaient gé-rées, jusqu'au 1er janvier 1989, par le Rectorat. Depuis cette date, les établissements sont devenus maîtres d'oeuvre. Les crédits attribués sont repris en annexe, ainsi que la proposition de ventilation de son utilisation.

Un complément de crédits de 30 % des 465 KF est espéré. Les travaux qui n'auraient pu être réalisés cette année seront programmés en priorité l'an prochain, la dotation maintenance faisant l'objet d'une autorisation de programme.

La ventilation proposée est adoptée à l'unanimité.

NOMINATION DU DIRECTEUR DU CEPPEP

En remplacement de Monsieur ANGUE (démissionnaire en raison des trop nombreuses charges qui lui

incombent), le Président informe que son choix s'est porté sur Monsieur REGNIER, Maître de Conférences d'Anglais comme Directeur du CEPPEP.

Monsieur Machelart exprime ses craintes de voir Monsieur REGNIER contraint de négliger ses charges d'enseignement au profit de charges administratives. Monsieur le Président s'engage à ce que ce ne soit pas le cas.

DIPLOME D'UNIVERSITE D'ETUDES TECHNOLOGIQUES SUPERIEURES

Ce diplôme comporte actuellement une option Conception et Fabrication Assistée par Ordinateur.

Monsieur Obert souhaite qu'une seconde option soit mise en place : Management de la Production. Ce diplôme est destiné à la formation continue.

Le conseil approuve, à l'unanimité, la création de cette nouvelle option.

QUESTIONS DIVERSES

VEHICULE DU CEPPEP

Le Président propose l'acquisition d'un véhicule destiné aux activités de démarchage du CEPPEP. Cette acquisition d'un montant d'environ 50 000 F se fera sur les crédits de réserves du CEPPEP (actuellement 900 000 F).

Monsieur SOENEN remarque que le démarchage se fait également dans les instituts et "prend bonne note de ce précédent".

Cet investissement est approuvé à l'unanimité du conseil.

COMMUNICATION DU SNESUP

La communication ci-jointe en annexe est distribuée aux membres du conseil. La création de la commission sollicitée est acceptée, un appel de candidature sera engagé, et la commission sera officiellement constituée lors du prochain conseil.

COMMUNICATION DE L'ILLA

(Monsieur Machelart)

La communication ci-jointe en annexe est distribuée aux membres du conseil.

Le problème des postes est évoqué par Monsieur MORIAMEZ qui signale que l'encadrement moyen reconnu au niveau mondial est d'un enseignant pour 9 à 10 étudiants ; or, à l'Université de Valenciennes, nous sommes à plus du double en nombre d'étudiants par enseignant.

Le Président confirme que le problème des postes est particulièrement important, d'autant qu'environ 600 bacheliers de plus qu'en 1988 viendront se présenter à l'université en 1989. Par ailleurs, il convient donc d'engager une diversification des diplômes de premier cycle pour accueillir ces nouveaux bacheliers, ainsi pourrait-on définir les moyens pédagogiques, matériels et humains nécessaires pour l'accueil de ces étudiants.

FLECHAGE DES PARKINGS

Le sens giratoire du parking administratif (devant l'IUT) n'étant pas toujours respecté, un marquage par flèches sera effectué sur le sol. En outre les mesures relatives au respect des autorisations de circulation et de stationnement seront renforcées.

INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur FLAMME :

- La construction du bâtiment ENSI doit commencer le 1er février.
- Monsieur le ministre L. JOSPIN a organisé une mission d'étude des campus. L'université de Valenciennes a été retenue, ainsi qu'une dizaine d'autres, pour faire l'objet de cette étude. Monsieur FLAMME remercie Monsieur ROBERCHON, Directeur de la DDE pour sa collaboration active dans ce domaine.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.
Le prochain conseil est fixé au jeudi 9 mars 1989.*